



Vincennes, le 10 juin 2011

Compte-rendu du conseil d'administration de Quartier-Ouest du 30 Mai 2011

Présents : Jeanne-Marie Devanz, Jean-Pierre Leborgne, Josette Magnet, Isabelle Mourrieras, Marie-Odile Policard, Edwige Renaudin

Excusés : François Olivero, Sandra Schwarz, Corinne Vandaele, Mélanie Veret

Ordre du jour de cette réunion :

- Bilan du vide grenier des enfants : Jean-Pierre
- Rendez-vous avec le Maire ; points à aborder
(Coordination police nationale, entreprise de nettoyage ; relation avec association et commerçants du quartier créant du lien ; écoute des habitants, déchets commerciaux, parking vélos, circulation devant le square St Louis...) : JMD, Nadia, Corinne...Tous
- Projet d'achat d'une remorque à Maïté et marquage QO : tous
- Organisation de la fête de la musique (21 juin) : Noël
- Point sur le vide grenier du 1er octobre et permanence: Marie-Odile
- Point sur la réunion de quartier du 4 mai: Sandra et Josette

1°/ Bilan du vide grenier enfants :

Très belle première édition. Beaucoup de compliments et de demandes pour réitérer l'expérience.

Les vendeurs ont bien vendu et les acheteurs ont fait des affaires !

Le temps était au beau fixe. Nous avons récolté la somme de 800 Euros qui nous permet d'organiser la fête de la musique dans de bonnes conditions.

Nous avons gagné assez d'argent pour acheter une remorque vélo à Maïté afin qu'elle distribue du pain et des affaires à ceux qui en ont besoin dans de meilleures conditions qu'aujourd'hui.

L'organisation du matin (manque de bénévoles) et la disposition des tables restent à améliorer pour l'an prochain.

Nous avons eu à déplorer encore une fois un manque de rigueur dans la prise en charge par la police nationale de l'enlèvement des voitures. Cela perturbe et retarde l'organisation de la société Dadoun qui installe les structures du marché. Le nettoyage de la rue, n'a pour la 3^{ème} fois pas été fait. (Ceci depuis l'externalisation du nettoyage). Des mesures ont été prises par la Mairie afin que cela ne se reproduise plus. En effet, à cause de ces perturbations les habitants ne comprennent pas les interdictions de stationnement. Nous perdons toute crédibilité et nous subissons des insultes démotivantes.

2°/ Point à aborder lors d'un prochain rendez-vous (à prendre) avec M. le Maire :

Organisation de manifestations :

Respect des consignes données suite à l'arrêté ; à la Police Municipale pour les verbalisations ; à la Police Nationale pour l'enlèvement des voitures dans les temps donnés (sécurité, organisation, respect du travail des autres).

Respect de l'engagement du nettoyage de rue dans la foulée de l'arrêt de la manifestation.

Remerciements pour le travail de la société Dadoun et pour le travail des agents municipaux (disponibilité, professionnalisme, gentillesse de tous les acteurs)

Souhait de pouvoir disposer les panneaux d'arrêté 1 semaine à l'avance afin de ne pas pénaliser les personnes résidentes ayant garé leur voiture pour quelques jours en toute légalité avant que le panneau soit déposé et ayant la mauvaise surprise de la retrouver à la fourrière.

Accès au square Saint Louis :

Nous continuons à alerter les habitants et la Mairie sur les dangers avenue Georges Clemenceau aux abords du square Saint Louis : voitures et deux roues circulent souvent à grande vitesse. En effet, une fois passé le début de l'avenue, les véhicules reprennent de la vitesse sur cette grande ligne droite, ignorant la limitation de vitesse à 20km/h et le square. L'absence de trottoir, côté piétons, réduit considérablement l'idée d'une séparation sécuritaire entre l'espace réservé aux piétons et l'espace dédié aux véhicules. La coiffeuse (planète coiffure) met en garde régulièrement les passants des dangers et constate les vitesses excessives de certains véhicules au quotidien. Nous souhaitons urgemment qu'une solution soit mise en place afin d'éviter un accident.

Déchets commerciaux :

Nous avons à déplorer depuis quelques temps l'amoncellement quotidien, en vrac sur le trottoir, de déchets commerciaux avenue Georges Clemenceau. Les habitants rentrant chez eux le soir ne connaissent leur rue que jonchée de détrit. Peut-on demander aux commerçants d'utiliser des poubelles destinés à ce type de déchets et de compacter, plier, ranger ces détrit dans ces containers ?

Vélos et motos : épaves et emplacements

Peut-on (après vérification), ôter les épaves de deux roues du quartier ? Celles ci empêchent les véhicules utilisés de se garer correctement. Par ailleurs, des emplacements motos ont été implantés à l'angle de la rue Dohis et de la rue des laitères. En tournant dans la rue, voitures, camionnettes ou camions risquent d'endommager d'éventuelles motos garées à ces places. Pour cette raison, les habitants du quartier utilisant les 2 roues ne se garent pas sur les premières places. Peut-on modifier l'emplacement ?

Planète coiffure :

Nous avons appris la demande de la Mairie de faire payer un emplacement extérieur commercial à Planète coiffure. Quelques jours dans l'année lorsque le temps s'y prête, la coiffeuse sort une table pour prendre le soleil entre 2 clients. Sa personnalité fait que les habitants du quartier se retrouve là, se découvrent, se rencontrent, font connaissance, supprimant ainsi toute barrière culturelle, ethnique, socio professionnelle... Il s'agit d'un véritable atout dans le quartier pour créer du lien. D'ailleurs, c'est grâce à ces rencontres informelles que Quartier Ouest pourra cette année de nouveau organiser la fête de la musique après 2 ans d'interruption.

Nous souhaitons, au vue du côté social de son action, qu'elle puisse continuer, sans avoir à déboursier d'argent alors qu'elle ne tire aucun profit de ces rencontres (au contraire parfois !).

Rue de Lagny :

Les livraisons de voitures rue de Lagny perturbent très régulièrement une circulation déjà engorgée. Peut-on tenter de supprimer le problème ?

Stationnement :

Les places de stationnement se réduisent considérablement et régulièrement sans qu'une alternative ne soit proposée aux habitants. (Places de livraison que les camions n'utilisent pas, places pour installer des tables de restaurant pour les bureaux de Montreuil, velib...). Cette situation favorise le stationnement sauvage et parfois dangereux et la hausse des prix des places de parkings (dont ne peuvent bénéficier que les personnes les plus aisées). Quelle solution pour les habitants de Vincennes Ouest ?

Navette :

Dans de nombreuses villes (dont Fontenay sous bois) des navettes sont mises en place pour éviter aux habitants de prendre leur voiture pour aller au centre ville ou à l'autre extrémité de la ville. Pas à Vincennes ? De plus en plus crucial si l'on souhaite réellement réduire la circulation (centre ville piéton, piscine à l'extrême Est...) Quand engagera-t-on une réelle réflexion sur le sujet ?

Date à prendre

3°/ Remorque pour Maïté :

Nous allons proposer quelques possibilités à Maïté avant achat.

Notre budget est d'environ 180 €.

Une fois son choix fait et la remorque achetée, nous apposerons le logo QO sur cette remorque.

4°/ Fête de la musique :

Noël Alfonsi (Atelier 58), rencontré devant chez Planète coiffure prend en charge l'organisation de la fête de la musique.

Location de matériel par QO et récupération par NA.

Location d'une camionnette par QO.

Achat de repas et boissons pour les musiciens et organisateurs par QO.

Utilisation des guirlandes QO.

La Mairie fournit estrade, tente, électricité et 10 barrières.

Fermeture et évacuation des voitures pour 15h00 portion rue Massue depuis AV. G. Clemenceau jusqu'à la rue des laitières.

Avant 18h00 : musicien itinérant avenue Georges Clemenceau.

15h30 à 17h30 : installation de la scène et du matériel rue Massue, juste après le sortie du G20. Présence de NA, JPL et JMD ainsi que l'équipe de l'Espace Jeunes pour la mise en place.

17h30 à 19h30 : Concert M. Baldassari et ses élèves

20h00 à 21h30 : FreacksOnthisside

22h00 à 24h00 : Ébène Tree

Fermeture et démontage : NA ; MOP ; JMD ; IM ; SS...

Ouverture du café et de la crêperie : tables dans la rue.

Assurance Maif couvre outre la manifestation, le matériel à hauteur de 46000 €.

Affiche à réaliser.

Prévenir les habitants du nouvel immeuble (parking).

Nous avons besoin d'aide pour cette fête qui s'annonce belle.

6°/ Vide greniers du 1^{er} octobre 2011

Nous avons décidé que la gratuité de l'adhésion à Quartier Ouest se ferait désormais aux bénéficiaires du RSA sur justificatif. Il faut modifier le bulletin d'adhésion.

Le prix du vide grenier pour les chômeurs se fera sur la base du tarif adhérents (pas de gratuité).

Rue de la prévoyance, comme d'habitude, ne pourra être attribuée qu'un emplacement par famille. En revanche, pour ceux qui le souhaitent, 2 emplacements pourront être vendus par famille rue Massue.

Cette année, pas de petits emplacements (A, B...) : tous les emplacements feront de 2,50m à 3m en fonction de la disposition des arbres...

La numérotation se fait cette année en fonction de la portion de rue (Prévoyance Nord ; Massue Est ; Massue Ouest ; Prévoyance Sud) et des côtés pairs et impairs des rues.

Des préinscriptions pourront bientôt se faire pour les adhérents sur le site QO et jusqu'à fin juillet.

Prochaines inscriptions pour les adhérents le samedi 18 juin prochain au matin, de 10h00 à 12h00. De permanence : JMD ; IM ; SS ; JPL.

6°/ Compte rendu dernière réunion de quartier

- Place de la Prévoyance

o Plaintes concernant les clochards.

o La Mairie installe des sièges plutôt que des bancs afin d'éviter que les clochards ne s'allongent.

o Un arrêté pour interdiction de consommer de l'alcool sur la voie public est instauré pour éviter les dérives notamment sur la place.

- Piscine
 - o Ouverture en septembre.
 - o Pas de navette de prévue.
- Square
 - o Un pictogramme « interdit aux ballons » sera installé.
- Angle rue des laitières : avenue Georges Clemenceau
 - o Pose de caméra.
 - o Pas de solution pour arrêter le stationnement en travers de la route et le trafic de drogue.
- Caméras
 - o Un écran est en place à la police Nationale et à la police Municipale.
 - o Personne n'est en permanence devant l'écran mais les enregistrements sont conservés 7 jours.

Une prochaine réunion sera prévue fin juin pour l'organisation de la journée des associations du 10 septembre, les permanences inscriptions du vide grenier et le pique-nique du 17 septembre.